



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 25 JANVIER 2022**

DEL01JANV2022

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 novembre 2021

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
M. François LAIGNEAU
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUEUNSWANDER

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN, Responsable restauration
Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

Absents excusés :

M. Thierry BRAULT, Directeur Régional d'ENEDIS
Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon
Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale du Jura
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs
Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 novembre 2021.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 novembre 2021, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 25 JANVIER 2022**

DEL02JANV2022

OBJET : Budget primitif 2022

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
M. François LAIGNEAU
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUEUNSWANDER

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN, Responsable restauration
Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

Absents excusés :

M. Thierry BRAULT, Directeur Régional d'ENEDIS
Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon
Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale du Jura
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs
Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Le modèle économique de l'EPCC repose en 2022 sur l'équilibre suivant :

ANNEE 2022					
CHARGES (en millions d'euros)			PRODUITS (en millions d'euros)		
Masse salariale	3,17	47%	Recettes propres	3,64	54%
Charges de structure (incompressibles)	1,20	18%	Mécénat et sponsoring	0,23	3%
Hébergement, restauration, centre de congrès	0,43	6%	Contribution statutaires	1,22	18%
Activités culturelles et scientifiques	1,63	24%	Autres financements publics français	1,27	19%
Stratégie de développement et communication	0,29	4%	Subventions européennes	0,36	5%
TOTAL des charges	6,72	100%	TOTAL des produits	6,72	100%

La Saline royale est l'un des rares Centres culturels de rencontre à bénéficier de plus de 55% d'autofinancement.

L'équilibre de son budget reste un défi chaque année car les contributions statutaires (18% des produits), loin de financer les charges fixes de l'EPCC (65% des charges), ne permettent pas de couvrir la masse salariale (47% des charges).

C'est ainsi grâce au fort accroissement des recettes propres de ces dernières années (+55% depuis 2012), et au soutien des partenaires publics sur des projets spécifiques, que l'EPCC parvient jusqu'ici à équilibrer son budget (cf. budget de fonctionnement pluriannuel en annexe).

Une stratégie de développement du projet culturel pour accroître la notoriété et la fréquentation de la Saline royale.

Le développement de recettes propres constitue une priorité pour préserver l'équilibre budgétaire de l'établissement et assurer le maintien des emplois et le développement des activités.

Ce développement ne peut se réaliser sans investissement. Conformément au projet d'établissement, le Directeur général de l'EPCC a choisi **d'investir dans la notoriété du Centre Culturel de Rencontre, la recherche de nouveaux publics et le lancement de nouveaux moteurs de développement économique** pour assurer un plus grand degré d'autonomie financière de l'EPCC pour les années à venir.

Cette stratégie de développement se décline en 2 axes :

1 – De grands projets structurants pour l’avenir :

- En déployant le Festival des jardins sur le **2^{ème} demi-cercle** imaginé pour la Cité idéale de Ledoux, sur la prairie située à l’arrière de la Saline, afin de donner vie à l’utopie de l’architecte. Ce projet d’aménagement paysager « **Un Cercle immense** » intègre l’aménagement d’un jardin pédagogique dédié aux écosystèmes jurassiens franco-suisses, en partenariat avec l’Université de Franche-Comté, ainsi que la création de jardins permanents aménagés dans l’enceinte de la Saline et signés par de grands paysagistes.
- En créant avec **MUSIC@MPUS** un centre international d’enseignement et de services numériques musicaux à distance. Ce projet est fondé sur la sauvegarde et la diffusion du patrimoine par la formation des meilleurs musiciens de demain. L’objectif est de créer le plus complet et le plus prestigieux catalogue international de Master Class filmées de musique classique et baroque et d’offrir une chance aux jeunes musiciens du monde entier d’ouvrir leur carrière à l’international en suivant les enseignements des plus grands Maîtres de musique lors d’académies à la Saline royale et en accédant à l’excellence de l’enseignement musical on-line. Les enregistrements multi-caméras de ces Master Class seront diffusés auprès des universités et institutions musicales du monde entier, **sur une plateforme web dédiée**, permettant d’accéder à tous les angles de caméras en même temps, de changer et switcher instantanément de point de vue et de vivre une expérience d’apprentissage radicalement nouvelle. Chaque utilisateur prend ainsi la place du réalisateur et construit son visionnage personnel en direct « live ». La direction artistique est portée par le violoncelliste Marc Coppey.
- En aménageant **des studios d’enregistrement à l’étage de la nouvelle salle de spectacle** construite par le Département du Doubs, propriétaire, dans la Berne Est (1.000m² non exploités depuis 1937). Ce projet permettra d’accueillir de façon régulière des stages de musique de haut niveau pour MUSIC@MPUS, mais également des congrès et des événements privés.
- En enrichissant le contenu de la visite patrimoniale quotidienne de la Saline royale avec le projet « **180° augmenté** » mis en œuvre dès 2019, qui permet :
 - o La création d’un dispositif de **réalité augmentée** artistique et interactif connecté et évolutif dans le bâtiment de la Berne Ouest, portant sur la narration du passé manufacturier de la Saline royale.
 - o L’aménagement d’une **salle d’interprétation numérique de l’histoire de la Saline royale** dans l’actuel Hall Antoine.
 - o La conception d’un nouveau dispositif de « **smartguides** » **multilingues**, les HistoPads, pour remplacer les audioguides vieillissants.
 - o La **valorisation numérique du célèbre traité de Claude-Nicolas Ledoux** dans le musée des maquettes (table tactile, modélisation 3D de bâtiments).
- **En créant de nouvelles chambres à l’horizon 2024** afin de mieux accueillir nos partenaires et nos clients (individuels, résidences d’artistes, entreprises) et de répondre aux besoins d’hébergement qu’auront suscité les nouveaux projets de développement de l’EPCC. Une consultation a été lancée en octobre 2021 pour réaliser une étude de faisabilité sur l’accroissement de la capacité hôtelière de la Saline.

2 – Une politique événementielle ambitieuse :

- En accueillant **en Résidence** l’un des plus importants musiciens de notre époque : **Jordi Savall et son ensemble le Concert des Nations**. La Saline royale devenant le lieu de création, de production, de diffusion et de transmission de trente années de recherches et d’expressions musicales de Jordi Savall. **De nombreux partenariats se sont ainsi développés en région** pour accroître l’impact de cette résidence en Bourgogne-Franche-Comté : avec la Ville de Dole pour la Collégiale, avec Les 2 Scènes à Besançon, avec la Ville de Beaune, avec le Conservatoire de Besançon, avec le Festival de Musique de Besançon, avec la Cité de la Voix à Vézelay, avec le Pôle Supérieur de Dijon et Châlons-sur-Saône, et la Mission Voix de Franche-Comté.
- En produisant de **grandes expositions** attirant un public nombreux autour d’artistes de premier ordre : Hergé / Tintin en 2017, « Les cités végétales » de Luc Schuiten en 2018, « Woodstock Spirit » de Marc Benaïche et « Le monde de Jules Verne » en 2019, « Le cirque, c’est la nostalgie du paradis » avec le

Cirque Plume et le Mucem en 2020, puis avec Plonk&Replonk en 2021 et le peintre Charles Belle, le Musée Courbet et le Musée d'Archéologie et des Beaux-Arts de Besançon en 2022.

- En associant de grands noms aux activités traditionnelles de la Saline, tels qu'**Alain Baraton**, chef jardinier du Château de Versailles et chroniqueur sur France Inter et France 5, qui devient le Président honoraire du Festival des jardins de la Saline royale. Le **festival des jardins** offre aux visiteurs 10 jardins renouvelés entièrement chaque année, avec la contribution d'artistes et de paysagistes européens, en collaboration avec de nombreux établissements de formation professionnelle. En 2022, les jardins sont conçus autour de l'œuvre du paysagiste, artiste et jardinier **Gilles Clément**, dans le cadre de notre projet « Un cercle immense », en toujours en partenariat avec 30 établissements de formation professionnelle du Grand Est de la France, de Belgique et de Suisse.
- En créant des **événements fédérateurs en été tels que « Lux Salina »**, pour mobiliser le grand public et le tissu associatif en région (800 figurants bénévoles et plus de 30.000 spectateurs accueillis).
- En développant une nouvelle offre familiale en hiver avec **un marché de Noël d'artisanat d'art** et une **patinoire couverte de 300m²**.
- En liant le sport et le patrimoine par l'inscription dans le calendrier sportif régional d'une nouvelle course : le « **Trail des 2 salines** » reliant symboliquement Salins-les-Bains à Arc-et-Senans.

Ces projets sont tous présentés de manière synthétique en annexe (cf. « La Saline royale projetée en 2023 »).

En articulant l'excellence artistique et scientifique avec l'accessibilité pour le plus grand nombre, la stratégie de l'établissement vise à renforcer la position de la Saline royale sur la scène culturelle nationale et internationale et, partant, à augmenter la fréquentation du monument et les recettes propres associées (billetterie, librairie, hôtel-restaurant, centre de congrès).

Continuer à développer les recettes propres de l'EPCC pour maintenir l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement

Pour l'année 2022, nous avons donné une priorité à la recherche **de nouvelles recettes propres** pour financer les charges fixes de fonctionnement, le projet culturel et équilibrer le budget durablement.

Les défis budgétaires de l'exercice 2022 s'expliquent par :

- La forte hausse de la dotation aux amortissements liés aux investissements (Cercle immense, refonte du parcours de visite numérique...) : +150k€ entre 2018 et 2021, et +200k€ supplémentaires pour atteindre 600k€ en 2022.
- Le démarrage en 2022 du partage des recettes liées à l'HistoPad, coproduit avec notre partenaire Histovery (1,25€ par billet payant).
- L'augmentation de la valeur du point d'indice fixé par la convention collective de l'animation et déterminant la hauteur des salaires selon les modalités négociées au niveau national en Commission paritaire.
- Un investissement conséquent en communication pour renforcer l'attractivité du monument en s'appuyant sur le renouvellement de l'offre de visite (5 hectares de jardins supplémentaires, pavillon immersif sur le patrimoine mondial, refonte de l'exposition du hall Antoine, table tactile du musée Ledoux, etc.).

Pour équilibrer le Budget Primitif, l'équipe de Direction a construit un projet de budget reposant sur :

- Des recettes de billetterie maintenues au niveau de l'année 2019, liées à la fois à la mise en service des HistoPads, de la nouvelle table tactile du musée Ledoux et surtout des nouveaux jardins conçus avec Gilles CLEMENT.
- Les recettes 2021 de l'Hôtel, de la Table des jardins, du Centre de congrès et de la Librairie-boutique sont prévues au niveau des recettes réalisées en 2019.
- Des recettes de projets européens : INTERREG pour « Living Lab » et FEDER pour « 180° Augmenté » représentant plus de 363.000 € de recettes en 2022.
- L'inscription au budget de recettes prévisionnelles supplémentaires correspondant à l'anticipation d'une affectation du résultat pour équilibrer le Budget Primitif 2022.

Le budget de la programmation culturelle reste globalement stable. Cette dernière est détaillée dans le rapport n°3.

Une politique pluriannuelle d'investissements :

Pour rester attractif, compétitif et se donner les meilleures chances de développer ses recettes propres pour équilibrer durablement ses budgets, l'EPCC et ses partenaires publics peuvent investir conjointement et de manière significative dans le patrimoine bâti, dans la création d'outils numériques de médiation culturelle susceptibles d'attirer de nouveaux publics et de mieux fidéliser les publics régionaux et dans le renouvellement et le développement du parc de matériel de la Saline (musées, salles de séminaire, cuisines et salles du restaurant, festival des jardins, etc.).

Le plan pluriannuel d'investissement de l'EPCC traduit **trois objectifs stratégiques** de la Saline royale d'Arc-et-Senans :

- Accroître la fréquentation du monument et valoriser son patrimoine en enrichissant continuellement son offre culturelle (nouveaux jardins du projet « Un cercle immense », nouveaux smartguides pour enrichir les visites au quotidien).
- Développer ses activités rémunératrices (événements d'entreprises, hôtellerie, librairie, musées).
- Garantir la sécurité des biens et des personnes.

Les principaux projets d'investissement de l'EPCC pour l'année 2022 :

Culturel :

- Rénovation du Musée « Histoires de sel » : 150.000 €
- Poursuite des aménagements du Cercle immense : 230.000 €
- Finalisation du projet 180° AUGMENTE : 120.000 €
- Poursuite du Jardin pédagogique ZAAJ (projet « Living Lab ») : 62.600 €

Technique, Jardins et Administration :

- Système de sonorisation des salles Malraux et Armand : 9.000 €
- Remplacement d'équipements obsolètes ou devenus dangereux : 15.000 €
- Remplacement de matériel informatique : 10.000 €

Événements d'entreprises et séjours :

- Remplacement du sol de la salle Migeon : 24.000 €
- Achat de mobilier pour l'hôtel et le restaurant : 12.540 €

A ce jour, la Direction de l'EPCC propose de fixer l'ordre des priorités de ses propres investissements pour l'année 2022, puis de réaliser les projets en fonction des possibilités de financement permises par le résultat comptable 2021.

Conclusion :

Ce projet de budget assure la transmission d'un patrimoine historique aux générations futures et son inscription dans un environnement à protéger, il dynamise un centre de développement culturel et économique, il préserve l'outil de travail d'une importante communauté de salariés, enfin il conforte l'un des symboles de l'hospitalité et de l'excellence d'un Département et d'une Région.

Sont élues à l'unanimité : Mme Christine BOUQUIN, Présidente et Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver le budget primitif 2022, tel que présenté ci-dessus et dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2022, tel que présenté ci-dessus et dans la maquette jointe au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 25 JANVIER 2022**

DEL03JANV2022

OBJET : Demandes de subventions 2022

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHÈRE, Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
M. François LAIGNEAU
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUEUNSWANDER

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN, Responsable restauration
Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

Absents excusés :

M. Thierry BRAULT, Directeur Régional d'ENEDIS
Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon
Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale du Jura
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs
Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Dans le but de mettre en œuvre son projet culturel, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau suivant :

N°	Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subvention / budget du projet
B1	Phares-abreuvoirs	323 520 €	Etat	220 680 €	68%
			Région	87 840 €	27%
B2	Un cercle immense	2 941 717 €	Etat	1 000 000 €	34%
			LEADER	954 442 €	32%
			Région	500 000 €	17%
			CD25	21 579 €	1%

1 – Phares-abreuvoirs :

Dans le cadre de la phase n°2 du projet « Un cercle immense », la Saline royale souhaite confier à une équipe artistique la conception-réalisation d'une œuvre monumentale dans le second demi-cercle de la Saline royale d'Arc-et-Senans pour mettre en valeur les phares-abreuvoirs imaginés au 18ème siècle par Claude-Nicolas Ledoux.

2 – Un Cercle immense :

Installée entre deux zones Natura 2000, la Saline royale d'Arc-et-Senans, ancienne manufacture de sel inscrite sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1982, développe un projet d'aménagement paysager, intitulé « Un cercle immense », en s'inspirant de l'héritage de l'architecte LEDOUX, lui qui a rêvé au 18e siècle d'une ville idéale en forme de cercle autour de sa manufacture. Tout en renforçant l'attractivité touristique du site et les retombées économiques locales, ce projet vise à créer une plateforme incontournable au niveau national pour la transmission du patrimoine culturel et naturel auprès des générations futures.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, qui a remporté le concours lancé en 2019, a réalisé les études préalables. Elle se compose des paysagistes-concepteurs Gilles CLÉMENT, Vincent MAYOT et Leïla TOUSSAINT, de l'architecte du patrimoine Philippe ALLART, du philosophe Sébastien APPERT et des écologues de SOBERCO ENVIRONNEMENT.

Nous poursuivons 4 objectifs :

- Enrichir le parcours de visite au quotidien en aménageant 10 jardins permanents à l'intérieur du monument, qui seront dorénavant ouverts au public toute l'année.
- Faire de la Saline royale un lieu de référence international pour la création de jardins au XXIe siècle.
- Créer un îlot de biodiversité unique dans l'Est de la France, en positionnant la Saline royale comme un laboratoire des métiers du paysage alliant expérimentation, économie circulaire, pédagogie et haute qualité environnementale.
- Rendre enfin visible le rêve d'une ville idéale en forme de cercle, imaginée au 18e siècle par Ledoux, l'architecte de la Saline royale.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver les projets, leur plan de financement et les demandes de subventions associées, tels que présentés ci-dessus et autoriser le Directeur général à les signer.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité les projets, leur plan de financement et les demandes de subventions associées, tels que présentés ci-dessus.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur général à les signer.

La Présidente
Christine BOUQUIN



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 25 JANVIER 2022**

DEL04JANV2022

OBJET : Election des représentants du personnel au Conseil d'Administration

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental
M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
M. François LAIGNEAU
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUEUNSWANDER

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN, Responsable restauration
Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

Absents excusés :

M. Thierry BRAULT, Directeur Régional d'ENEDIS
Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon
Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale du Jura
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs
Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Selon l'article 7.4 des statuts de l'EPCC, deux représentants du personnel siègent au sein du Conseil d'Administration. Ils sont élus pour une durée de trois ans renouvelable.

Comme le prévoit l'article 19 du Règlement intérieur modifié par délibération du 16 juillet 2021, la date et l'heure du scrutin sont fixées par le Conseil d'Administration.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale de fixer le scrutin au 31 mars 2022 de 10h à 14h.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

FIXE à l'unanimité la date du scrutin des élections du personnel au Conseil d'Administration au 31 mars 2022 de 10h à 14h.

La Présidente
Christine BOUQUIN